

Séance publique du 14 Janvier 2026



Réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation en agriculture et espace verts

Conclusion

René SEUX Membre de l'AAF

Au plan réglementaire

La réutilisation des eaux usées traitée est encadrée, de manière ciblée, avec des exigences de mise en œuvre et de qualité élevées, pour tous les usages autorisés, avec pour objectif d'assurer:

- **La protection des populations**
- **La salubrité des produits alimentaires**
- La prévention de la dégradation et de la contamination des milieux (air, sols, eaux)

Une homogénéisation des exigences sanitaires au niveau européen

- ▶ **RÈGLEMENT (UE) 2020/741 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 25 mai 2020 relatif aux exigences minimales applicables à la réutilisation de l'eau.**

- ▶ **Qui se traduit dans notre nouvelle réglementation:**

- ✓ **Par des valeurs limites dans les 4 classes de qualité (A,B,C,D) plus sévères,**
- ✓ **Une mise en œuvre de l'évaluation et de la gestion des risques avec**

la possibilité d'utilisation pour un usage donné, des eaux usées traitées d'une classe de qualité moindre, moyennant des mesures barrières qui garantissent les mêmes protections sanitaires et environnementales que les eaux de classes supérieures

- ✓ **Un cadre contractuel clairement défini entre: producteur et utilisateur de la REUT.**

Des traitements complémentaires pour répondre aux objectifs de qualité des eaux réutilisées

- Un panel relativement large de procédés (physiques le plus souvent):

- ❖ **Rétention par filtration :**

- ✓ Filtres à encrassement (filtres à sable...)
- ✓ Membrane (ultrafiltration)

- ❖ **Oxydation des substances indésirables et (ou) rétention sur charbon actif.**

- ❖ **Désinfection (UV, chloration,....)**

Une mise en œuvre de la REUT facilité par un panel de moyens

- ▶ Adaptation des procédés complémentaires aux différentes configurations des STEP existantes
- ✓ **Recherches d'optimisation des techniques d'irrigation pour minimiser les contraintes et augmenter les performances**
- ▶ Etudes et mises en œuvre de mesures multi-barrières

Perspectives de développement de la réutilisation des eaux usées et freins

- ❑ Industrielles (exemple: Cooperl en Bretagne)
- ❑ Urbaine (nettoyage, propreté.....)
- ❑ Réalimentation de nappe en zone de tension de la disponibilité de la ressource pour l'alimentation des populations (exemple: projet Jourdain en Vendée).
- ❑ Agricole dans les zones de déficit de pluviométrie
- ❖ **Freins:**
 - ✓ Niveaux de qualité des eaux liés aux exigences sanitaires
 - Coûts d'investissements et de fonctionnements

Hors des aspects relatifs à la qualité, la réutilisation pour l'irrigation est sous contraintes de temps et de lieux

- ❑ Les eaux doivent être disponibles en quantité suffisante essentiellement sur la période de mai à septembre.
- ✓ Période qui recouvre aussi les besoins en soutien d'étiage des rivières dans lesquelles se font les rejets hivernaux des STEP,
- ❑ Dans ce contexte la question du stockage des eaux est pertinente et ne peut pas être détachée de l'évolution de la pluviométrie:
 - ✓ intensité des précipitations avec inondations
 - ✓ périodes de sécheresse qui conduisent à des restrictions